

Lézignan-Corbières, le 21 septembre 2021

Le Principal-adjoint
 aux
 Parents d'élèves

Objet : «Dispositif devoirs faits »

Madame, Monsieur,

Chers parents,

Le dispositif « Devoirs faits » offre aux élèves un cadre privilégié favorisant l'acquisition d'une méthodologie de travail, le développement d'une autonomie et la progression dans les apprentissages. Tous les élèves volontaires peuvent y participer sur un ou plusieurs créneaux libres de leur emploi du temps. Ils sont pris en charge par petits groupes par des enseignants de l'établissement et peuvent ainsi bénéficier d'un accompagnement précieux. C'est pourquoi, nous vous invitons vivement à y inscrire votre enfant.

Pour le niveau de 6^e, le ministère de l'éducation nationale préconise une inscription d'office des élèves présentant des fragilités repérées dans le cadre des évaluations nationales (français, mathématiques et fluence).

Le dispositif commencera le lundi 4 octobre 2021.

L'inscription au dispositif vaut engagement pour au moins un trimestre et la présence de l'élève sur les créneaux choisis devient obligatoire. Toute absence devra être dûment justifiée.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.



M. SIDIBÉ

✂ _____

Coupon à remettre (quelle que soit la réponse) à votre professeur principal le lundi 27 septembre au plus tard

Madame ou Monsieur.....

Responsable légal de l'élèveinscrit (e) en classe de.....

☐ Souhaite inscrire mon enfant au dispositif « Devoirs faits » sur le ou les créneaux coché (s) ci-dessous :

☐ Ne souhaite pas inscrire mon enfant au dispositif « Devoirs faits »

DateSignature.....

👉 **Merci de cocher le ou les horaires souhaité (s) en fonction de son emploi du temps**

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
8h00 - 9h00					
9h00 - 10h00					
10h00 - 11h00					
11h00 - 12h00					
13h30 - 14h30					
14h30 - 15h30					
15h30 - 16h30					